



Commune de CORNIER

ANNEXES SANITAIRES

Volet Eaux Pluviales

- Travaux et recommandations -

En application de l'article L2224-10 du CGCT - Alinéa 4

"Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement"

Réseaux :	Travaux et recommandations :
Réseau EP (diamètre) – Cours d'eau busé	Travaux à réaliser
Fossé	Recommandation

Divers :

- Réseau hydrographique
- Zone Humide (inventaire départemental)
- Contour PLU (zone U et AU)

Certifié conforme par le Maire et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 24/06/2019 approuvant le PLU de Cornier.

Le Maire,

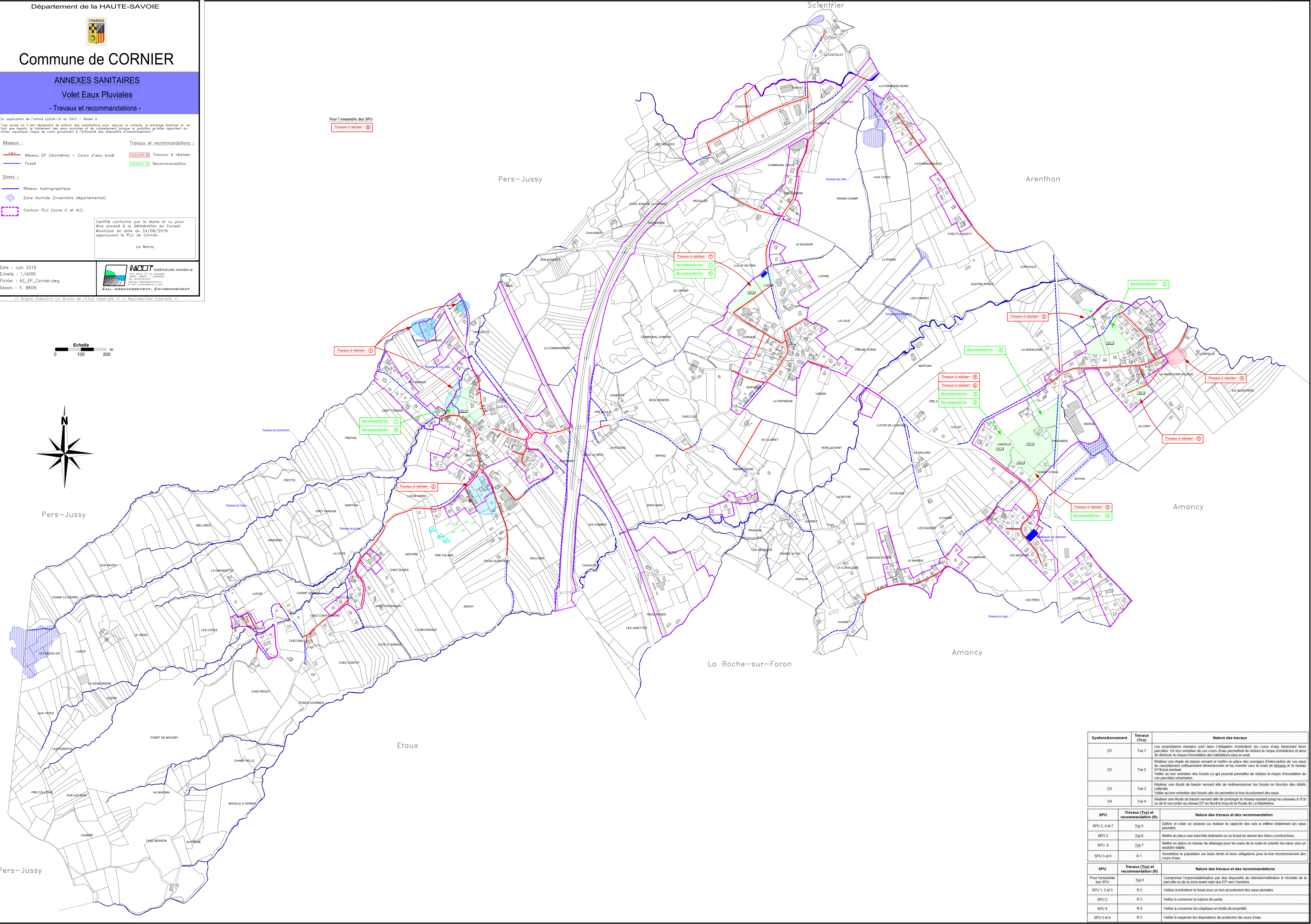
Date : Juin 2019
Echelle : 1/4000
Fichier : AS_EP_Cornier.dwg
Dessin : S. BRUN



<< Origine Labastre (c) Droits de l'Etat réservés >> << Reproduction interdite >>

Pour l'ensemble des SPU:

Travaux à réaliser : ①



Dysfonctionnement	Travaux (Txv)	Nature des travaux
D1	Tvx 1	Les propriétaires riverains sont dans l'obligation d'entretenir les cours d'eau traversant leurs parcelles. Un bon entretien de ces cours d'eau permettrait de réduire le risque d'embâcles et ainsi de diminuer le risque d'inondation des habitations plus en aval.
D2	Tvx 2	Réaliser une étude de bassin versant et mettre en place des ouvrages d'interception de ces eaux de ruissellement suffisamment dimensionnées et les orienter vers la route de Moussy et le réseau EP/fossé existant. Veiller au bon entretien des fossés ce qui pourrait permettre de réduire le risque d'inondation de ces parcelles urbanisées.
D3	Tvx 3	Réaliser une étude de bassin versant afin de redimensionner les fossés en fonction des débits collectés. Veiller au bon entretien des fossés afin de permettre le bon écoulement des eaux.
D4	Tvx 4	Réaliser une étude de bassin versant afin de prolonger le réseau existant jusqu'au ruisseau à l'est du de le reconnector au réseau EP au Nord le long de la Route de La Madéline.

SPU	Travaux (Txv) et recommandation (R)	Nature des travaux et des recommandation
SPU 2, 4 et 7	Tvx 5	Définir et créer un exutoire ou évaluer la capacité des sols à infiltrer totalement les eaux pluviales.
SPU 2	Tvx 6	Mettre en place une tranchée drainante ou un fossé en amont des futures constructions.
SPU 6	Tvx 7	Mettre en place un réseau de drainage pour les eaux de la route et orienter les eaux vers un exutoire viable.
SPU 5 et 6	R 1	Sensibiliser la population sur leurs droits et leurs obligations pour le bon fonctionnement des cours d'eau.

SPU	Travaux (Txv) et recommandation (R)	Nature des travaux et des recommandations
Pour l'ensemble des SPU	Tvx 8	Compenser l'imperméabilisation par des dispositifs de rétention/infiltration à l'échelle de la parcelle ou de la zone avant rejet des EP vers l'exutoire.
SPU 1, 2 et 3	R 2	Veillez à entretenir le fossé pour un bon écoulement des eaux pluviales.
SPU 2	R 3	Veillez à conserver la rupture de pente.
SPU 4	R 4	Veillez à conserver les végétaux en limite de propriété.
SPU 5 et 6	R 5	Veillez à respecter les dispositions de protection de cours d'eau.